

Centre de Gestion de la Fonction Publique Territoriale des Pyrénées-Orientales

6, rue de l'Ange - BP 901 - 66901 - PERPIGNAN
Tél. : 04.68.34.88.66
Fax : 04.68.34.87.24
Site Internet : www.cdg66.fr



Calendrier prévisionnel des concours et examens professionnels 2009 - 2010

**Ce document n'a pas de caractère contractuel
Ce document est un calendrier prévisionnel et est publié
sous réserve de modifications.**

Renseignements utiles



Le Centre de Gestion des Pyrénées-Orientales prévient les candidats contre les avis de concours territoriaux adressés par voie télématique (fax essentiellement) ou par voie de presse (hors cadre des annonces légales et officielles), par des organismes privés. Ces avis contiennent la plupart du temps des indications erronées et sont prétexte à accéder via le téléphone à des plates-formes de services aux communications surtaxées.



Il est rappelé que les seuls organismes habilités à diffuser la bonne information relative aux concours territoriaux sont les suivants :

- Le Centre de Gestion des Pyrénées-Orientales ou ses partenaires aux numéros indiqués sur la page précédente,
- La Fédération Nationale des Centres de Gestion : site Internet : www.fncdg.com pour les calendriers de concours des autres centres de gestion.
 - Le Centre National de la Fonction Publique (CNFPT) de MONTPELLIER : www.cnfpt.fr (pour les concours qu'il organise).



COMMENT RETIRER UN DOSSIER ?

✚ au siège du Centre de Gestion de la Fonction Publique Territoriale des Pyrénées-Orientales – Service concours – 6 , rue de l'Ange – BP 901 – 66901 PERPIGNAN Cedex – (horaires d'ouverture : 08h00 / 12h30 – 13h30 / 18h00).

✚ ou peuvent être envoyés aux intéressés sur simple demande manuscrite accompagnée d'une enveloppe (format 21 X 29,7 cm) timbrée à 1,30 €.

LES DEMANDES DE DOSSIERS PAR FAX ET E-MAIL NE SERONT PAS PRISES EN COMPTE.

✚ ou peuvent être téléchargés sur le site Internet du CDG.66 : www.cdg66.fr.

✚ Pour les concours organisés par plusieurs Centres de Gestion agissant en commun dans le cadre d'un partenariat, les dossiers peuvent être retirés dans l'un des Centres de Gestion concernés.



**LES DEMANDES DE DOSSIERS PAR FAX ET E-MAIL NE SERONT PAS PRISES EN COMPTE.
AUCUN DOSSIER NE SERA DELIVRE EN DEHORS DES PERIODES DE RETRAIT INDIQUEES SUR
CE CALENDRIER**

AUCUN RESULTAT DE CONCOURS NE SERA COMMUNIQUE PAR TELEPHONE



**Niveau V : BEP/CAP/BEPC ou équivalent – Niveau IV : BAC ou équivalent
Niveau III : DEUG / DUT / BTS ou équivalent
Niveau II : Licence / Maîtrise ou équivalent – Niveau I : DESS / DEA ou équivalent**

Concours organisés en partenariat

Pour les concours organisés par plusieurs Centres de Gestion agissant en commun dans le cadre d'un partenariat, les dossiers peuvent être retirés dans l'un des Centres de Gestion concernés.

(sauf exception précisée dans le présent document) :



Centre de Gestion
de la Fonction Publique Territoriale
de l'AUDE
85, Avenue Claude Bernard - BP 90102
11022 - CARCASSONNE Cedex
Tél. 04.68.77.79.79
Site Internet : www.cdg11.fr



Centre de Gestion
de la Fonction Publique Territoriale
du GARD
183 Chemin du Mas Coquillard
30900 - NÎMES
Tél. 04.66.38.86.98 – 04.66.38.86.85
Site Internet : www.cdg30.fr



Centre de Gestion
de la Fonction Publique Territoriale
de l'HERAULT
254 rue Michel Teule
34184 - MONTPELLIER CEDEX 4
Tél. 04.67.04.38.81
Site Internet : www.cdg34.fr



Centre de Gestion
de la Fonction Publique Territoriale
de la LOZERE
2 bis Théophile Roussel
48000 - MENDE
Tél. 04.66.65.30.03
Site Internet : www.cdg48.fr



Centre de Gestion
de la Fonction Publique Territoriale
des PYRENEES-ORIENTALES
6 rue de l'Ange - BP 901
66901 PERPIGNAN CEDEX
Tél. 04.68.34.88.66
Site Internet : www.cdg.66

REDACTEUR TERRITORIAL
Catégorie B

CDG organisateur et CDG partenaire(s)	Conditions d'inscription	Retrait des dossiers	Dépôt des dossiers	Date de la 1 ^{ère} épreuve
<p style="text-align: center;"><u>CDG organisateur</u></p> <p style="text-align: center;">AUDE</p> <p style="text-align: center;"><u>CDG partenaires :</u></p> <p style="text-align: center;">GARD HERAULT LOZERE PYRENEES ORIENTALES</p>	<p>Concours externe :</p> <p>1 être titulaire de l'un des diplômes suivants :</p> <p>a) Baccalauréat ou titre prévu par l'arrêté du 25 août 1969 modifié fixant la liste des titres admis en dispense du Baccalauréat de l'enseignement du second degré en vue de l'inscription dans les universités ;</p> <p>b) Titre ou diplôme homologué au niveau IV des titres et diplômes de l'enseignement technologique, en application de l'article 8 de la loi du 16 juillet 1971 ;</p> <p>2 Ou avoir subi avec succès l'examen spécial d'accès aux études universitaires, ou être titulaire du diplôme d'accès aux études universitaires.</p> <p>Concours interne : ouvert aux fonctionnaires et agents publics ainsi qu'aux agents en fonction dans une organisation internationale intergouvernementale. Les candidats doivent justifier, au 1^{er} janvier de l'année du concours, de quatre ans au moins de services publics effectifs, compte non tenu des périodes de stage ou de formation dans une école ou un établissement ouvrant accès à un grade de la fonction publique ;</p> <p>Troisième concours : ouvert aux candidats justifiant de l'exercice, pendant une durée de quatre ans au moins, d'une ou de plusieurs activités professionnelles, d'un ou de plusieurs mandats de membre d'une assemblée élue d'une collectivité territoriale ou d'une ou de plusieurs activités accomplies en qualité de responsable d'une association.</p> <p>Les activités professionnelles mentionnées ci-dessus doivent correspondre à la gestion administrative, financière ou comptable, ou avoir contribué à l'élaboration et à la réalisation d'actions de communication, d'animation, de développement économique, social, culturel, sportif, de loisirs ou de tourisme</p>	<p style="text-align: center;">du 17/03/09 au 16/04/09 (minuit - cachet de la poste faisant foi)</p>	<p style="text-align: center;">Jusqu'au 28/04/09 (minuit - cachet de la poste faisant foi)</p>	<p style="text-align: center;">16/09/09</p>

CONCOURS		FILIERE ADMINISTRATIVE		
ADJOINT ADMINISTRATIF TERRITORIAL DE 1 ^{ère} CLASSE				
Catégorie C				
CDG organisateur et CDG partenaire(s)	Conditions d'inscription	Retrait des dossiers	Dépôt des dossiers	Date de la 1 ^{ère} épreuve
<p><u>CDG organisateur</u> PYRENEES ORIENTALES</p> <p>(pas de partenariat ; concours organisé aux mêmes dates dans chaque département de la Région Languedoc Roussillon)</p>	<p>Concours externe : ouvert aux candidats titulaires d'un titre ou diplôme classé au moins au niveau V de la Nomenclature du répertoire national des certifications professionnelles ou d'une qualification reconnue comme équivalente ;</p> <p>Concours interne : ouvert aux fonctionnaires et agents non titulaires de la fonction publique de l'Etat, de la fonction publique territoriale et de la fonction publique hospitalière, ainsi qu'aux agents en fonction dans une organisation internationale. Les candidats doivent justifier au 1^{er} janvier de l'année du concours d'une année au moins de services publics effectifs, compte non tenu des périodes de stage ou de formation dans une école ou un établissement ouvrant accès à un grade de la fonction publique ;</p> <p>Troisième concours : ouvert aux candidats justifiant, pendant une durée de quatre ans au moins, de l'exercice, soit d'activités professionnelles comportant des fonctions administratives d'exécution, de comptabilité, d'accueil du public, de documentation, ou la mise en œuvre d'actions d'animation économique, sociale ou culturelle, soit de mandats en qualité de membre d'une assemblée délibérante d'une collectivité territoriale, soit d'activités accomplies en qualité de responsable d'une association. Un décret fixe les modalités de prise en compte de ces différentes activités.</p>	<p>du 01/10/09 au 29/10/09 (minuit - cachet de la poste faisant foi)</p>	<p>Jusqu'au 12/11/09 (minuit - cachet de la poste faisant foi)</p>	<p>17/03/2010</p>

CONCOURS		FILIERE ANIMATION		
ANIMATEUR TERRITORIAL Catégorie B				
CDG organisateur et CDG partenaire(s)	Conditions d'inscription	Retrait des dossiers	Dépôt des dossiers	Date de la 1 ^{ère} épreuve
<p><u>CDG organisateur</u></p> <p>PYRENEES ORIENTALES</p> <p><u>CDG partenaires :</u></p> <p>AUDE GARD HERAULT</p>	<p>Concours externe : sur titres avec épreuve ouvert aux candidats titulaires du brevet d'Etat d'animateur technicien de l'éducation populaire et de la jeunesse ou du brevet professionnel de la jeunesse, de l'éducation populaire et du sport dans les spécialités correspondant à la définition des missions confiées aux membres du cadre d'emplois et dont la liste est précisée par un arrêté du ministre chargé des collectivités territoriales, du ministre chargé de la fonction publique et du ministre chargé de la jeunesse;</p> <p>Concours interne : sur épreuves ouvert aux fonctionnaires et agents publics ainsi qu'aux agents en fonction dans une organisation internationale intergouvernementale. Les candidats doivent justifier, au 1^{er} janvier de l'année du concours, de quatre années au moins de services publics, compte non tenu des périodes de stage ou de formation dans une école ou un établissement ouvrant accès à un grade de la fonction publique ;</p> <p>Troisième concours : ouvert aux candidats justifiant de l'exercice, pendant une durée de quatre ans au moins, d'une ou de plusieurs activités professionnelles, d'un ou de plusieurs mandats de membre d'une assemblée élue d'une collectivité territoriale ou d'une ou de plusieurs activités accomplies en qualité de responsable d'une association. Les activités professionnelles mentionnées ci-dessus doivent correspondre à la coordination et la mise en œuvre d'actions d'animation, éducatives, de développement local ou de médiation sociale.</p>	<p>du 17/03/09 au 16/04/09 (minuit - cachet de la poste faisant foi)</p>	<p>Jusqu'au 28/04/09 (minuit - cachet de la poste faisant foi)</p>	<p>24/09/09</p>

CONCOURS		FILIERE ANIMATION		
ADJOINT D'ANIMATION TERRITORIAL DE 1 ^{ère} CLASSE				
Catégorie C				
CDG organisateur et CDG partenaire(s)	Conditions d'inscription	Retrait des dossiers	Dépôt des dossiers	Date de la 1 ^{ère} épreuve
<p>CDG organisateur et CDG partenaires :</p> <p><u>CDG organisateur</u> LOZERE</p> <p><u>CDG partenaires :</u> AUDE GARD HERAULT PYRENEES ORIENTALES</p>	<p>Concours externe : sur titres avec épreuves ouvert aux concours, aux candidats titulaires du brevet d'aptitude professionnelle d'assistant animateur-technicien ou d'une qualification reconnue comme équivalente ;</p> <p>Concours interne : sur épreuves ouvert aux fonctionnaires et agents non titulaires de la fonction publique de l'Etat, de la fonction publique territoriale et de la fonction publique hospitalière, ainsi qu'aux agents en fonction dans une organisation internationale. Les candidats doivent justifier, au 1^{er} janvier de l'année du concours, d'une année au moins de services publics effectifs ;</p> <p>Troisième concours : ouvert aux candidats qui justifient de l'exercice, pendant une durée de quatre ans au moins, soit d'activités professionnelles correspondant à la réalisation d'actions d'animation, éducatives, de développement local ou de médiation sociale, soit de mandats en qualité de membre d'une assemblée générale délibérante d'une collectivité territoriale, soit d'activités accomplies en qualité de responsable d'une association. Un décret fixe les modalités de prise en compte de ces différentes activités.</p>	<p>du 04/02/09 au 04/03/09 (minuit - cachet de la poste faisant foi)</p>	<p>Jusqu'au 16/03/09 (minuit - cachet de la poste faisant foi)</p>	<p>08/09/09</p>

CONCOURS		FILIERE CULTURELLE		
ADJOINT DU PATRIMOINE TERRITORIAL DE 1 ^{ère} CLASSE				
Catégorie C				
CDG organisateur et CDG partenaire(s)	Conditions d'inscription	Retrait des dossiers	Dépôt des dossiers	Date de la 1 ^{ère} épreuve
<p><u>CDG organisateur</u> HERAULT</p> <p><u>CDG partenaires :</u> AUDE GARD LOZERE PYRENEES ORIENTALES</p>	<p>Concours externe : sur épreuves ouvert aux candidats titulaires d'un titre ou diplôme classé au moins au niveau V de la nomenclature du répertoire national des certifications professionnelles ou d'une qualification reconnue comme équivalente ;</p> <p>Concours interne : ouvert aux fonctionnaires et agents non titulaires de la fonction publique de l'Etat, de la fonction publique territoriale et de la fonction publique hospitalière ainsi qu'aux agents en fonction dans une organisation internationale. Les candidats doivent justifier au 1^{er} janvier de l'année du concours de quatre années au moins de services publics effectifs, dont deux années au moins dans les services d'un musée, d'une bibliothèque, des archives, de la documentation ou des parcs et jardins ;</p> <p>Troisième concours : ouvert aux candidats qui justifient de l'exercice, pendant une durée de quatre ans au moins, soit d'activités professionnelles correspondant à la réalisation de tâches liées à la mise en œuvre d'activités de développement culturel ou relatives au patrimoine, soit de mandats en qualité de membre d'une assemblée délibérante d'une collectivité territoriale, soit d'activités accomplies en qualité de responsable d'une association.</p>	<p>du 17/03/09 au 16/04/09 (minuit - cachet de la poste faisant foi)</p>	<p>Jusqu'au 28/04/09 (minuit - cachet de la poste faisant foi)</p>	<p>10/09/09</p>

CONCOURS		FILIERE SOCIALE		
PUERICULTRICE TERRITORIALE				
Catégorie A				
CDG organisateur et CDG partenaire(s)	Conditions d'inscription	Retrait des dossiers	Dépôt des dossiers	Date de la 1 ^{ère} épreuve
<u>CDG organisateur</u> HERAULT <u>CDG partenaires :</u> AUDE GARD LOZERE PYRENEES ORIENTALES	Concours sur titres avec épreuves : ouvert aux candidats titulaires du diplôme d'Etat de puériculture.	du 01/09/09 au 24/09/09 (minuit - cachet de la poste faisant foi)	Jusqu'au 06/10/09 (minuit - cachet de la poste faisant foi)	09/02/10

CONCOURS		FILIERE SOCIALE		
CONSEILLER TERRITORIAL SOCIO-EDUCATIF				
Catégorie A				
CDG organisateur et CDG partenaire(s)	Conditions d'inscription	Retrait des dossiers	Dépôt des dossiers	Date de la 1 ^{ère} épreuve
<u>CDG organisateur</u> GARD <u>CDG partenaires :</u> AUDE HERAULT PYRENEES ORIENTALES	Concours interne : sur épreuves ouvert aux membres du cadre d'emplois des assistants socio-éducatifs et aux fonctionnaires détachés dans ce cadre d'emplois. Les candidats doivent justifier, au 1 ^{er} janvier de l'année du concours, d'au moins six ans de services effectifs dans le cadre d'emplois des assistants socio-éducatifs ou un corps d'assistants de service social et être en fonction depuis au moins deux ans dans la fonction publique territoriale.	du 01/04/09 au 23/04/09 (minuit - cachet de la poste faisant foi)	Jusqu'au 06/05/09 (minuit - cachet de la poste faisant foi)	10/09/09

CONCOURS		FILIERE SOCIALE		
MEDECIN TERRITORIAL				
Catégorie A				
CDG organisateur et CDG partenaire(s)	Conditions d'inscription	Retrait des dossiers	Dépôt des dossiers	Date de la 1 ^{ère} épreuve
<u>CDG organisateur</u> AUDE <u>CDG partenaires :</u> HERAULT GARD LOZERE PYRENEES ORIENTALES	concours sur titre avec épreuve : ouvert aux candidats titulaires d'un diplôme, certificat ou autre titre de médecin délivré par l'un des Etats membre de la Communauté européenne ou l'un des autres Etats parties à l'accord sur l'Espace économique européen et visé à l'article L. 356-2 (1°) du code de la santé publique.	du 01/10/09 au 29/10/09 (minuit - cachet de la poste faisant foi)	Jusqu'au 12/11/09 (minuit - cachet de la poste faisant foi)	29/04/10

CONCOURS		FILIERE SOCIALE		
ASSISTANT TERRITRORIAL SOCIO-EDUCATIF				
Catégorie B				
CDG organisateur et CDG partenaire(s)	Conditions d'inscription	Retrait des dossiers	Dépôt des dossiers	Date de la 1 ^{ère} épreuve
<u>CDG organisateur</u> PYRENEES ORIENTALES <u>CDG partenaires :</u> AUDE HERAULT GARD LOZERE	Pour la spécialité d'assistant de service social : ouvert aux candidats titulaires du diplôme d'Etat d'assistant de service social et aux candidats titulaires d'un des diplômes, certificats ou autres titres mentionnés à l'article 218 du code de la famille et de l'aide sociale et délivrés dans un autre Etat membre de la Communauté européenne ou dans un autre Etat partie à l'accord sur l'Espace économique européen. Pour la spécialité Education spécialisée : ouvert aux candidats titulaires du diplôme d'Etat d'éducateur spécialisé ; Pour la spécialité Conseil en économie sociale et familiale : ouvert aux candidats titulaires du diplôme d'Etat de conseiller en économie familiale et sociale.	du 01/04/09 au 23/04/09 (minuit - cachet de la poste faisant foi)	Jusqu'au 06/05/09 (minuit - cachet de la poste faisant foi)	01/10/09

CONCOURS		FILIERE SOCIALE		
A.T.S.E.M Catégorie C				
CDG organisateur et CDG partenaire(s)	Conditions d'inscription	Retrait des dossiers	Dépôt des dossiers	Date de la 1 ^{ère} épreuve
<u>CDG organisateur</u> PYRENEES ORIENTALES (pas de partenariat ; concours organisé aux mêmes dates dans chaque département de la Région Languedoc Roussillon)	Concours sur titres avec épreuves : ouvert aux candidats titulaires du certificat d'aptitude professionnelle Petite Enfance.	du 04/02/09 au 04/03/09 (minuit - cachet de la poste faisant foi)	Jusqu'au 16/03/09 (minuit - cachet de la poste faisant foi)	21/10/09

CONCOURS		FILIERE SOCIALE		
AUXILIAIRE DE PUERICULTURE TERRITORIALE Catégorie C				
CDG organisateur et CDG partenaire(s)	Conditions d'inscription	Retrait des dossiers	Dépôt des dossiers	Date de la 1 ^{ère} épreuve
<u>CDG organisateur</u> AUDE <u>CDG partenaires :</u> HERAULT GARD LOZERE PYRENEES-ORIENTALES	Concours sur titres avec épreuves : ouvert aux candidats titulaires du certificat d'auxiliaire de puériculture institué par le décret du 13 août 1947 susvisé, aux candidats titulaires du certificat d'aptitude aux fonctions d'auxiliaire de puériculture et aux candidats titulaires du diplôme d'Etat d'auxiliaire de puériculture. Ce concours est également ouvert aux personnes ayant satisfait, après 1971, à l'examen de passage de première en deuxième année du diplôme d'Etat d'infirmier ou, après 1979, du diplôme d'infirmier de secteur psychiatrique.	du 01/10/09 au 29/10/09 (minuit - cachet de la poste faisant foi)	Jusqu'au 12/11/09 (minuit - cachet de la poste faisant foi)	08/03/10

EXAMEN PROFESSIONNEL		FILIERE SOCIALE		
EDUCATEUR TERRITORIAL CHEF DE JEUNES ENFANTS Catégorie B				
CDG organisateur et CDG partenaire(s)	Conditions d'inscription	Retrait des dossiers	Dépôt des dossiers	Date de la 1 ^{ère} épreuve
<u>CDG organisateur</u> LOZERE <u>CDG partenaires :</u> AUDE GARD HERAULT PYRENEES ORIENTALES	Examen professionnel ouvert : aux éducateurs de jeunes enfants ayant un an d'ancienneté dans le 8 ^e échelon de leur grade et les éducateurs principaux sans condition d'ancienneté, comptant trois ans de service dans le cadre d'emplois (avancement de grade)	du 01/10/09 au 29/10/09 (minuit - cachet de la poste faisant foi)	Jusqu'au 12/11/09 (minuit - cachet de la poste faisant foi)	09/03/2010

EXAMEN PROFESSIONNEL		FILIERE SOCIALE		
ANIMATEUR-CHEF Catégorie B				
CDG organisateur et CDG partenaire(s)	Conditions d'inscription	Retrait des dossiers	Dépôt des dossiers	Date de la 1 ^{ère} épreuve
<u>CDG organisateur</u> HERAULT <u>CDG partenaires :</u> AUDE GARD LOZERE PYRENEES ORIENTALES	Examen professionnel ouvert : aux animateurs ayant atteint le 7 ^e échelon de leur grade et les animateurs principaux sans condition d'ancienneté (avancement de grade)	du 17/03/09 au 16/04/09 (minuit - cachet de la poste faisant foi)	Jusqu'au 28/04/09 (minuit - cachet de la poste faisant foi)	24/09/09



A RETENIR

EN COURS D'ORGANISATION Inscriptions closes

CONCOURS	CATEGORIES	CDG ORGANISATEUR	DATES DES EPREUVES
Educateur de jeunes enfants	B	CDG.11	29 JANVIER 2009
Rééducateur territorial	B	CDG.30	12 FEVRIER 2009
Auxiliaire de soins de 1 ^{ère} classe	C	CDG.34	12 FEVRIER 2009
Agent Social de 1 ^{ère} classe	C	CDG.66	17 FEVRIER 2009
Examen d'Agent Social de 1 ^{ère} classe	C	CDG.66	17 FEVRIER 2009
Opérateur des APS	C	CDG.34	04 MARS 2009
Examen professionnel de Rédacteur chef	B	CDG.34	26 MAI 2009
Examen professionnel de Rédacteur	B	CDG.66 (mais aussi dans chaque CDG de la Région)	17 JUIN 2009

PREVISIONS 2010-2011 (Liste non exhaustive)

FILIERE	CONCOURS	CATEGORIE	DATES DES EPREUVES
TECHNIQUE	Examen professionnel de Technicien supérieur chef	B	SEPTEMBRE 2010
	Technicien supérieur territorial (Partenariat interrégional)	B	SEPTEMBRE 2010
	Examen professionnel de Technicien supérieur territorial	B	SEPTEMBRE 2010
	Concours et examen professionnel Agent de maîtrise	C	JANVIER 2011
SECURITE	Gardien de police municipale	C	JANVIER 2011
SOCIALE	Psychologue territorial	A	FEVRIER 2011
	Infirmier territorial	B	FEVRIER 2011
ADMINISTRATIVE	Examen professionnel Adjoint administratif de 1 ^{ère} classe	C	MARS 2011
TECHNIQUE	Concours et examen professionnel Adjoint technique de 1 ^{ère} classe	C	JANVIER 2012